

DISCOURS

Prononcé le 21 mars 1771, par M. GAILLARD,
lorsqu'il fut reçu à la place de M. l'abbé ALARY.

DE LA PROTECTION ACCORDÉE PAR LES ROIS DE FRANCE,
AUX SOCIÉTÉS SAVANTES.

Messieurs,

QUAND j'ai osé solliciter vos suffrages, je n'ai point eu la présomption de regarder mes foibles essais comme des titres; j'ai seulement espéré beaucoup d'indulgence, parce que j'avois pour juges des hommes supérieurs: j'ai demandé, non la récompense de mes travaux, mais le plus puissant encouragement à de nouveaux efforts plus dignes de vous. Vous m'avez exaucé, Messieurs, j'ai reçu le prix d'avance.

Je viens le reconnoître et en faire gloire: je viens goûter le plaisir de me voir entouré de bienfaiteurs et d'amis dont la France s'honore, et que l'Europe écoute. Je viens, Messieurs, dans le temple des Muses, jurer par vos exemples et par le bienfait dont je vous rends grâce, que tous mes écrits respireront la justice et la bienfaisance;

qu'également éloigné de la licence qui se permet tout , et de cette timidité lâche qui s'interdit des vérités utiles , je détesteraï toujours les souplesses de l'intrigue , les bassesses de la flatterie , les fureurs de la satire. Si je suis en butte à la critique , je renonce au triste avantage d'en repousser les traits , non par orgueil ou par mépris , mais parce que l'écrivain qui veut être utile doit se perdre de vue , pour n'envisager que son siècle et la postérité , parce qu'il vaut mieux profiter de la censure que d'y répondre ; enfin , parce que ces querelles de l'amour propre ont trop souvent avili les lettres , et que je voudrois concourir avec mes illustres confrères à les honorer. Si ce vœu est rempli , Messieurs , je vous aurai prouvé ma reconnoissance.

Le jour où l'auteur de la Henriade vint s'asseoir parmi vous , apporta un changement dans la forme des remercemens académiques ; une route nouvelle fut ouverte à l'éloquence ; elle sortit du cercle étroit des éloges usés , pour traiter devant vous un de ces sujets dont vous aimez à vous occuper. Cet exemple a été suivi , et il me servira de règle ; je choisirai le sujet que le moment m'indique ; je commencerai à me pénétrer de l'esprit de votre institution ; je montrerai la protection des Rois encourageant la liberté littéraire ; mais ce beau sujet ne sera qu'ébauché.

Les grands hommes sentent le besoin qu'ils ont de leurs semblables. L'esprit le plus vaste est

toujours bien borné; mais il voit ses bornes, et il cherche à les reculer par la communication des lumières: de là les sociétés littéraires, de là aussi la liberté qui doit y régner, et sans laquelle on est inutile à soi-même et aux autres.

Les grands Princes ont intérêt d'avoir des sujets éclairés, ils ont pris plaisir à former et à protéger ces sociétés savantes.

Charlemagne eut le malheur de faire des conquêtes, parce qu'il vivoit dans un siècle qui méritoit des conquérans, par la stupide admiration qu'il leur prodiguoit; mais le principe de la vraie grandeur étoit dans l'ame de ce Prince. Charlemagne, averti par Alcuin qu'il existoit un autre genre de gloire favorable à l'humanité, s'empressa de le saisir. Son palais devint l'asile des talents échappés à la barbarie. Il forma un corps littéraire dont il voulut être membre; et les Académies auroient le même droit que les Universités, de regarder Charlemagne comme leur premier fondateur. Il assistoit aux assemblées; il proposoit et permettoit des doutes, il instruisoit et vouloit être instruit.

Après la mort de Charlemagne, on crut avoir des affaires plus importantes; on s'égorgea, on s'empoisonna; la terre fut couverte de crimes. Les lettres épouvantées s'enfuirent de nouveau devant la barbarie.

Saint-Louis rassembla quelques livres et quelques savans; mais les Croisades arrêtèrent tout

le bien que ce grand Prince étoit si digne de faire.

Charles V voyoit le destin de la France attaché au destin des lettres : « Tant qu'elles seront honorées, disoit-il, cet Empire sera florissant, si jamais on les néglige, leur chute entraînera la sienne (1) ».

L'histoire nous représente ce Roi sage, goûtant les plaisirs de la raison et de l'égalité avec les Raoul de Presle, les Oresmes, et tous ces savans qu'il engageoit à traduire les bons auteurs de l'antiquité. Le père du peuple, ainsi nommé par le peuple même, Louis XIII, auroit cru manquer aux obligations qu'impose un si beau titre, s'il eût négligé d'étendre les lumières de la Nation et les Sciences. Ses bienfaits, et des égards encore plus flatteurs attirèrent en France les Lascaris et les Aléandres ; la liberté les y fixa.

Avec plus de zèle encore et plus d'éclat, le père des lettres déposoit aux pieds de la philosophie les lauriers de Marignan. Combien la supériorité de l'esprit dut alors exciter d'envie ! Elle est si enviée lorsqu'elle ne procure ni rang ni fortune ! Elle étoit la principale route de la faveur sous François Ier. Sa Cour étoit une Académie qui cul-

(1) Voici les propres mots de Charles V : « Les Clercs où à sapience l'on ne peut trop honorer ; et tant que sapience sera honorée en ce Royaume, il continuera à prospérité ; mais quand déboutée y sera, il décherra ».

tivoit toutes les connoissances humaines. À table, à la chasse, en voyage, aux promenades, partout son cortège littéraire l'accompagnoit. Ses délassemens étoient des instruire; ses amis étoient des savans vertueux. La postérité prononce encore leurs noms avec respect. C'étoit l'archevêque de Sens, Etienne Poncher, que François Ier. choisit pour ami, parce qu'il avoit dit la vérité à Louis XII; les Dubellai, Budée, qu'il suffit de nommer; l'évêque de Montpellier, Pélissier; l'évêque de Senlis, Guillaume Petit, homme juste, prélat plein d'humanité dans un siècle d'intolérance; Du Châtel, le seul homme dont les questions avides de François Ier. ne purent épuiser la science, le seul aussi dont les malheureux ne purent épuiser la bienfaisance; Du Châtel le fléau des faux savans, des courtisans et des oppresseurs, qui disoit à un Cardinal persécuteur : *J'ai parlé en Evêque, vous agissez en bourreau;* qui entendant un courtisan trahir le Roi par une lâche adulation, lui dit : *De quel front osez-vous hasarder devant François Ier. des flatteries qui feroient baisser les yeux aux Nérons et aux Caligulas?* Les tyrans et les esclaves se liguerent contre lui. Du Châtel fut averti par des ames foibles que la liberté hardie de ses discours pourroit blesser l'oreille du maître, *et moi,* lui dit François Ier., *je vous ordonne de déployer en toute occasion cette liberté généreuse dont j'ai besoin; ma protection, mon amitié sont à ce prix.*

Charles IX.... ne frémissons point, Messieurs,

au nom de ce Prince déplorable; Médicis l'entraîna dans le crime, mais il étoit né avec de la grandeur; Amyot et Cipierre avoient nourri son ame de principes vertueux; il aimoit les lettres (1); elles règnent sur les ames; les Rois, selon lui, ne dominent que sur les corps. Charles IX se trompoit, les Rois règnent sur les ames quand ils le veulent, et Charles IX lui-même appelant Ronsard à Amboise par des vers plus naturels que tous ceux de ce Poète (2), ou allant chercher ce même Ronsard et ses amis dans la solitude de Saint-Victor, pour penser avec eux, déposant la Majesté royale, et permettant aux lettres de confondre les rangs, Charles IX alors régnoit sur les ames. S'il n'eût écouté que les accens des Muses et que les leçons d'Amyot, la France n'auroit point à rougir de cette nuit affreuse dont il faut qu'elle conserve le souvenir, pour craindre toujours le fanatisme.

(1) L'art de faire des vers, dût-on s'en indignier,
Doit être à plus haut prix que celui de régner;
Ta lyre, qui ravit par de si doux accords,
T'assuroit les esprits dont je n'ai que les corps;
Elle t'en rend le maître, et te fait introduire
Où le plus fier tyran ne peut avoir d'empire.

(*Vers de Charles IX à Ronsard.*)

(2) Il faut suivre ton Roi qui t'aime par sur tous,
Pour les vers qui de toi coulent nobles et doux;
Et crois si tu ne viens nous trouver à Amboise,
Qu'entre nous surviendra une très-grande noise.

(*Du même au même.*)

Henri IV, qui disoit, *qu'on retranche de ma table pour payer mes lecteurs*, eût encouragé les talens; ce Roi populaire leur eût assuré la liberté qu'il aimoit à voir briller sur le front du moindre citoyen; il leur eût demandé la vérité qu'il alloit chercher parmi le peuple; il venoit de rendre la vie au corps politique, il alloit le fortifier par les lois et l'embellir par les Arts: le fanatisme renversa tout.

Un grand Ministre reprit l'ouvrage. Au nom de Richelieu, la reconnaissance seule doit ici se faire entendre. Détournons nos regards de cette administration sévère, qui excite encore un étonnement mêlé d'effroi, et qui plia pour un temps le caractère national au caractère d'un seul homme: n'examinons point si ce calme ne pouvoit être rétabli que par des tempêtes; s'il falloit que le sang coulât sur les échafauds, pour ne plus couler dans les guerres civiles; s'il est des temps où l'on ne puisse conduire que par la terreur ce peuple que l'on mène si loin par l'amour: laissons la politique admirer dans Richelieu les projets vastes et les grands coups d'autorité; ne voyons en lui que le restaurateur des lettres et le fondateur de l'Académie Françoise. Richelieu voulut que les titres et les talens réunis courroussent à la gloire des lettres; il sentit que quand la liberté seroit détruite dans l'état, elle devroit être l'ame d'une société littéraire, comme un grand Roi a dit, que si la foi et la vérité étoient bannies du reste du

monde, elles devroient se retrouver dans la bouche des Rois.

Depuis Charlemagne, on n'avoit point eu l'idée d'unir en un corps les écrivains qui honoroient la Nation, de les intéresser tous à la gloire les uns des autres, d'en former comme un sénat littéraire; objet d'ambition, ressort d'émulation, moyen de récompense pour les talens distingués : voilà le bienfait de Richelieu.

Séguier, qui s'étoit associé à son zèle pour les lettres, Séguier fut digne de le remplacer. Le jeune Duc d'Enghien lui envioit cette gloire, et ce sentiment annonçoit déjà le grand Condé.

La liberté est si essentielle aux lettres, que ces premiers Académiciens, comblés des faveurs du Gouvernement, regretoient toujours, comme l'âge d'or de l'Académie, le temps où, n'ayant pas encore attiré sur eux les regards de Richelieu, leur choix seul et l'amitié les rassembloient en silence chez Conrart.

Aussi Louis XIV et Colbert jugèrent-ils que, pour assurer à l'Académie la plénitude de cette liberté, il falloit lui donner ses Rois pour protecteurs. L'espace immense que le rang suprême laisse entre le Souverain et les Sujets, tourne au profit de l'égalité Académique. Cette protection, Messieurs, vous est nécessaire; elle vous est due, et vous en jouirez tant que l'esprit et la raison seront comptés pour quelque chose, tant que la gloire et la vertu seront chères aux François, tant

que la barbarie n'aura point accompli la prédiction de Charles V.

La liberté que nous réclamons, Messieurs, n'a rien de dur ni de farouche : elle est tempérée par l'aménité que les lettres répandent, et que doit augmenter encore le commerce de ce que la Cour a de plus grand et de plus éclairé. Cette aménité, dont tant d'exemples célèbres semblent nous avoir fait une loi, distingua toujours ces vieillards respectables que la mort vient de moissonner coup-sur-coup. Toute la France sait que l'homme illustre dont vous venez d'entendre l'éloge, joignoit à des vues profondes et à des vertus douces, le génie des grâces, si l'on peut s'exprimer ainsi, et le sublime de l'art de plaire. La tendresse que je lui avois vouée, doit s'applaudir qu'une voix plus éloquente ait été chargée de lui rendre l'hommage que mon cœur lui devoit. M. l'abbé Alary, moins heureux que M. le Président Hénault, m'est tombé en partage ; il sera du moins loué par l'estime et regretté par l'amitié.

Ces avant modeste rechercha l'obscurité, comme on recherche la gloire. Dès l'enfance, il étonnoit les savans par ses dispositions pour les langues, et par ses connoissances précoces ; mais content de s'instruire, il négligea d'instruire les autres par des écrits ; car peu d'hommes ont plus instruit que lui par la conversation : talent rare qui suppose celui de plaire et d'attacher. Il racontoit beaucoup, et l'on écoutoit toujours ; c'est qu'il

avoit vu en philosophe , et qu'il parloit en homme du monde : c'étoit le goût qui mettoit en œuvre les trésors de l'étude et de l'expérience. Il composa plusieurs ouvrages ; mais à peine les a-t-il communiqués à un petit nombre d'amis. Son éloquence naturelle et sa discréction le firent initier aux mystères les plus importans de la politique. La douceur et la sûreté de son commerce le rendirent agréable aux grands , et précieux à la société.

Qui pourra se flatter d'échapper à la calomnie ? Elle n'a point épargné cet homme indulgent et sage , dont jamais personne n'eut à se plaindre. On voulut le perdre à la Cour , avant même qu'il y fût connu ; et ce fut la source de sa fortune. On l'accusoit d'avoir eu part à une intrigue qui éclata en 1718. M. le Régent , Prince juste , mit M. l'abbé Alary à portée de se défendre ; et quand il l'eut entendu : « *Vos accusateurs, lui dit-il, nous auront servis l'un et l'autre, en me procurant l'honneur de vous connaître* ». Il le chargea d'enseigner au jeune Roi la science des Rois, l'histoire. M. l'abbé Alary parcourut avec Louis XV les Annales du monde ; il lui montra pour résultat général des révolutions guerrières et politiques , l'éternelle inutilité , par conséquent la folie cruelle de la guerre. Si , comme on ne peut en douter , les leçons de l'instituteur ont nourri dans le cœur de son Auguste Élève cette horreur de l'injustice et de la violence , cette douceur bienfaisante et paternelle qui le carac-

térisent, sur-tout cet amour de la paix, ce principe heureux de modération et d'équité, dont l'Europe éprouve en ce moment des effets sensibles, et qui n'est pas un des moindres droits de ce grand Prince à notre amour, le nom de M. Alary ne peut être indifférent à l'humanité. Il eut quelque temps le même emploi auprès de feu M. le Dauphin. Rendu à lui-même, son prieuré de Gournay fut pour lui ce que l'abbaye d'Aulnay avoit été pour le savant M. Huet. Là, il vivoit heureux avec ses amis et des livres également choisis, ne désirant rien, ne regrettant rien, jugeant tout avec indulgence, ne s'exposant point à être jugé; mais ayant prouvé plus d'une fois, Messieurs, dans vos séances particulières, qu'au-dessous de ces hommes rares qui se recommandent à la postérité par des chef-d'œuvres, il est un ordre d'hommes que le goût et les lumières peuvent rendre utiles au génie même.
